

Projet de territoire Ambition et attractivité - Économie et développement

9 juin 2011



jcabbe@free.fr

Contribution de Jean-Charles ABBÉ

De la nécessité d'un comité de la Science prospectif

Dans une récente contribution, j'ai exprimé le regret que le « Conseil de la science » métropolitain ait été mis en sommeil notamment au regard de sa fonction prospective. Un article paru dans le Ouest France du 1er juin vient étayer cette remarque : « Un pôle réalité virtuelle à dix millions d'euros à Saint Nazaire ».

Ayant organisé, il y a quelques années, une journée de travail regroupant les laboratoires de Bretagne et Pays de la Loire actifs dans ce domaine – il avait pour objectif d'établir des liens et de favoriser des interactions— je me suis évidemment précipité avec intérêt dans la lecture de ce texte. À ma grande surprise, au fur et à mesure de cette lecture, je retrouvais les termes exacts véhiculés par le pôle lavallois, CLARTE... Rien de surprenant : « Ce bijou lavallois aura donc son frère jumeau en 2013 ».

Incompétent, ignorant tout de ce dossier, il serait bien impertinent d'émettre un avis sur l'opportunité de ce second pôle au service des entreprises. Cependant, la reproduction à l'identique d'une structure reconnue et performante laisse perplexe. Un temps, CLARTE a connu des difficultés à trouver des « clients » ; la qualité de ses installations, de ses collaborations, de ses animateurs a porté ses fruits et le « bijou » scintille.

Les collaborations avec la Bretagne étant à l'ordre du jour, il est logique d'évoquer l'important pôle de réalité virtuelle de Rennes, à l'IRISA, qui travaille en collaboration avec CLARTE.

L'opération Nazairienne fait étrangement penser à... la Belgique : un aménagement en pays flamand est immédiatement doublé en pays wallon, et réciproquement. L'avis d'un comité de la Science serait évidemment pertinent, garantissant notamment une utilisation optimale des financements publics.